



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

Provisoire

5892^e séance

Mercredi 14 mai 2008, à 10 heures
New York

<i>Président :</i>	Sir John Sawers	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Belle
	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Weisleder
	Croatie	M. Vilović
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Mantovani
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Dabbashi
	Panama	M. Arias
	Viet Nam	M ^{me} Nguyen Thanh Ha

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur le déploiement de l'Opération hybride
Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2008/304)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

08-33840 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2008/304)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Guéhenno à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2008/304, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Je lui donne la parole.

M. Guéhenno : Je vous remercie, Monsieur le Président, de la possibilité qui m'est offerte de présenter le dernier rapport mensuel du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 1769 (2007), qui couvre le mois d'avril. Je commencerai ma présentation par une mise à jour sur les combats qui se sont déroulés le week-end dernier à Omdurman entre des forces rebelles et les forces du Gouvernement soudanais. Ces combats sont bien évidemment pour nous tous une source de grande préoccupation. Je présenterai ensuite la situation sécuritaire et humanitaire au Darfour et je donnerai au Conseil quelques détails supplémentaires sur l'état d'avancement du déploiement de l'Opération hybride

Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et sur les priorités de ce déploiement, telles qu'elles sont décrites dans le rapport mensuel. Je ferai également une brève mise à jour sur les efforts des envoyés spéciaux en ce qui concerne le processus politique.

Sur la situation de sécurité, comme le Conseil le sait, des combats ont éclaté ce week-end à Omdurman, qui est située sur la rive gauche du Nil et qui est l'un des trois principaux centres urbains de la région de Khartoum. Le vendredi 9 mai, le Gouvernement soudanais a informé la communauté diplomatique à Khartoum qu'il avait reçu des informations, selon lesquelles 200 à 300 véhicules du Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) faisaient mouvement depuis le nord du Darfour vers Omdurman et la ville d'El-Obeid au Kordofan-Nord. Le Gouvernement a indiqué que les forces armées soudanaises avaient engagé ces éléments du MJE par des attaques aériennes près d'El-Obeid et a demandé à la communauté diplomatique d'être en alerte.

L'après-midi du samedi 10 mai, la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) nous a informés que des combats avaient éclaté à Omdurman entre les forces gouvernementales et les combattants du MJE. Les médias et des sources locales rapportent que des éléments du MJE ont pris de force un commissariat de police à Omdurman, tuant environ six policiers. Des rapports font état d'une incursion qui irait de 80 à 300 véhicules. Le Gouvernement soudanais a indiqué que, selon lui, les forces du MJE étaient soutenues et armées par des éléments gouvernementaux du Tchad. Le Gouvernement soudanais a riposté en tuant des combattants du MJE et en détruisant leurs véhicules. D'après les rapports reçus, des combats sporadiques ont continué jusqu'à la tombée de la nuit. Selon une source gouvernementale, quelque 20 à 30 véhicules du MJE ont été détruits et quelque 200 hommes du MJE ont été arrêtés. Les autres éléments du MJE, selon les rapports, se sont dispersés dans les villages au nord et à l'ouest de la capitale. Le nombre total des blessés et tués durant les combats reste incertain à ce jour, mais plusieurs corps ont été montrés à la télévision et sur les médias gouvernementaux.

Le Gouvernement a imposé un couvre-feu le samedi 10 mai, qui a commencé à 17 heures, heure locale, à Omdurman et à Khartoum. Ce couvre-feu a été levé à Khartoum le 11 mai, à 12 h 30, heure locale, mais il reste en place à Omdurman, où des forces

gouvernementales, d'après les rapports, ont conduit des recherches maison par maison pour identifier les combattants du MJE et leurs armements.

(l'orateur poursuit en anglais)

Le Gouvernement soudanais a accusé le Tchad de soutenir cette attaque. Le Président Omar Al-Bashir est intervenu à la télévision d'État, tard samedi soir et a annoncé la rupture des liens diplomatiques avec le Tchad. Selon les informations des médias, les forces de sécurité de l'État ont mis à sac l'ambassade du Tchad à Khartoum, dimanche matin, et ont confisqué des documents. Le 11 mai, le Gouvernement tchadien a publié une déclaration exprimant sa surprise quant au fait que le Soudan avait rompu les relations diplomatiques entre les deux pays. Le Gouvernement tchadien a en outre nié toute implication dans cet incident.

À Al-Fasher, la situation reste calme et la MINUAD poursuit ses patrouilles limitées accompagnée d'une force de protection, même si la fermeture temporaire des aéroports d'Al-Fasher a interrompu l'acheminement des rations et les rotations de personnel. Nous sommes très préoccupés par le fait que l'avancée d'un nombre important de combattants du MJE du Darfour jusqu'à Khartoum soit passée inaperçue, prenant de cours tant la MINUAD que le Gouvernement. Cet incident met en lumière les lacunes importantes des ressources de la Mission, en particulier en matière de capacités de reconnaissance aérienne. Nous allons, en attendant d'y pallier, travailler avec la MINUAD pour trouver les moyens d'améliorer ses capacités de surveillance dans la limite des ressources actuellement disponibles. Tout aussi inquiétant est le fait que le secteur ouest de la MINUAD a reçu des informations non confirmées, selon lesquelles l'Armée de libération du Soudan/Unité serait en train de rassembler des troupes et plus de 40 véhicules près de Khor Abeche en vue d'attaque Al-Fasher. De plus, des informations font état d'éléments armés tchadiens et du MJE traversant la frontière et se rassemblant au Darfour-Ouest.

Nous continuons de surveiller attentivement la situation. La MINUS et la MINUAD sont en contact avec le Ministère des affaires étrangères soudanais, ainsi qu'avec le Ministère de la défense et d'autres autorités gouvernementales en vue d'obtenir la réouverture complète des aéroports et de trouver d'autres moyens d'acheminer le matériel et le personnel de ces missions si la situation venait à se

détériorer davantage. À N'Djamena, la situation est, jusqu'à présent, demeurée calme, mais l'on a demandé au personnel des Nations Unies présent au Tchad de rester en alerte. Nous informerons, bien évidemment, le Conseil de toute évolution notable de la situation.

Il s'agit d'une évolution très inquiétante qui a une incidence sur la situation sécuritaire déjà complexe qui règne sur le terrain au Darfour, mais également sur les opérations de la MINUAD ainsi que sur les efforts de revitalisation des négociations politiques sur le Darfour, sur les relations entre le Tchad et le Soudan, et en fait, sur toute la situation politique nationale soudanaise.

Nous sommes essentiellement préoccupés par le fait que cette escalade constitue une menace pour les filières d'approvisionnement de la MINUAD, de Port-Soudan au Darfour, en passant par El-Obeid. D'éventuelles opérations de représailles du Gouvernement pourraient également donner lieu à une escalade, qui compromettrait le déploiement et les opérations de la MINUAD. L'attaque peut également réduire à néant les efforts continus des Envoyés spéciaux pour réunir les parties à Genève afin d'examiner les questions de sécurité. En outre, il est possible que s'intensifie ce qui ressemble parfois à une guerre par allié interposé entre le Tchad et le Soudan, ce qui compromettrait la mise en œuvre de l'Accord de Dakar. Le 12 mai, par l'intermédiaire de son porte-parole, le Secrétaire général a publié une déclaration condamnant l'usage, par le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE), de la force armée à des fins politiques et appelant à une cessation immédiate des hostilités.

L'attaque lancée par le MJE sur Omdurman survient au moment d'une alarmante escalade de la violence au Darfour. Au cours des seules six dernières semaines, des violences ont éclaté entre les mouvements rebelles et les forces armées soudanaises, ainsi qu'entre les factions des mouvements rebelles. Cela s'est passé à la fois au Darfour-Sud et au Darfour-Nord. Lors de ces engagements, les positions des rebelles, y compris des villages occupés par des civils, ont subi des bombardements aériens.

Compte tenu de la situation de plus en plus instable à la frontière entre le Tchad et le Soudan et du banditisme croissant dirigé contre le matériel des Nations Unies, la situation sécuritaire au Darfour se détériore à un rythme alarmant. Le rapport mensuel donne une description détaillée des incidents portant

atteinte à la sécurité, qui ont eu lieu pendant la période examinée.

Je voudrais maintenant aborder la situation humanitaire, car la violence continue a également eu des répercussions directes sur les opérations humanitaires. Trente-huit camions affrétés par le Programme alimentaire mondial (PAM) pour transporter des fournitures au Darfour ont été détournés pendant la période examinée. De ce fait, le Programme a été contraint de réduire les rations de moitié au début du mois de mai, ce qui aura de graves répercussions sur la santé et le bien-être de plus de 3 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire au Darfour. Cela survient également à un moment où les indicateurs de malnutrition affichent des niveaux extrêmement inquiétants dans de nombreuses zones de la région.

En raison des affrontements violents qui ont éclaté depuis le début de l'année dans les trois États du Darfour, plus de 150 000 civils ont été obligés de fuir leur foyer, au rythme de 1 200 personnes et plus par jour. L'accroissement des affrontements intertribaux au Darfour-Sud a forcé plus de 50 000 personnes à fuir la zone durant le seul mois d'avril. Alors que certains ont rejoint des camps déjà bondés tels que Al Salam, près de Nyala, et El Neem, à El Daein, d'autres auraient fui vers des régions très éloignées auxquelles, souvent, les organisations humanitaires n'ont pas accès.

Comme je viens de le dire, la situation de la population touchée par le conflit du Darfour devient chaque jour plus précaire en raison de la situation sécuritaire. Alors que les rations ont été réduites de moitié, que les quantités de nourriture et d'autres matériels de secours en prévision de la saison des pluies sont au plus bas et que l'accès est de plus en plus difficile, il est plus important que jamais que les parties respectent pleinement le droit international humanitaire et permettent l'accès aux populations qui ont besoin d'une aide humanitaire.

Le déploiement de la MINUAD a été et restera une entreprise extrêmement complexe et difficile. Les circonstances que je viens de décrire compliquent encore les choses. Comme les membres peuvent le constater à la lecture du rapport dont le Conseil est saisi, la MINUAD accroît ses activités de mois en mois; toutefois, elle devra être renforcée considérablement avant de pouvoir s'acquitter de son mandat.

Le processus visant à assurer à la Mission ce niveau de capacités a été trop lent jusqu'à présent.

Conclure des accords avec les pays fournisseurs de contingents et d'unités de police a été un processus long et laborieux. Les pays fournisseurs de contingents ont à juste titre mis du temps à se préparer au déploiement dans un environnement complexe et précaire. Le transport des marchandises au départ de Port-Soudan prend beaucoup plus de temps que prévu et s'est avéré dernièrement dangereux, bon nombre d'équipements ayant été détournés sur la route. En ce qui concerne la Mission elle-même, les plans ont été retardés par les difficultés opérationnelles liées aux grandes distances à parcourir, à l'environnement difficile et aux discussions minutieuses entreprises avec les autorités, qui sont nécessaires pour mener à bien la plupart des mesures importantes à prendre. Nous ne devons pas perdre de vue qu'il faut trouver un juste équilibre entre le déploiement du personnel et une chaîne d'approvisionnement suffisamment stable pour l'appuyer au Darfour.

Ces éléments ont ralenti considérablement le déploiement et ont nécessité un examen minutieux et un ajustement de notre plan de déploiement de la MINUAD, de manière que la Mission puisse avoir, dès que possible, le plus grand impact sur le terrain. À cette fin, la Sous-Secrétaire générale, Jane Holl Lute, et une équipe technique d'appui se sont rendues à Al-Fasher du 11 au 17 avril afin de mettre au point, avec les responsables de la MINUAD, un plan remanié visant à déployer le plus de soldats et de policiers possible d'ici à la fin de 2008. Si ce plan est pleinement mis en œuvre, la MINUAD pourrait déployer 80 % de ses effectifs autorisés d'ici à la fin de cette année.

Ce total est basé sur un calcul ambitieux tenant compte des unités qui seraient prêtes à être déployées dans les prochains mois et du temps nécessaire pour préparer leur arrivée au Darfour. En conséquence, 15 300 militaires sur un total de 19 555, 3 018 policiers sur un total de 3 772 et 12 unités de police constituées sur un total de 19 seront déployés au Darfour. Pour atteindre ces objectifs, nous devons déployer un nombre considérable et un large éventail d'unités.

Premièrement, les principales unités d'appui devront être déployées avant la saison des pluies, en particulier le génie, les transports, la logistique polyvalente et les unités médicales.

Deuxièmement, la relève des 10 bataillons d'infanterie déjà déployés, quatre nigériens, deux rwandais, un sénégalais et un sud-africain, doit se faire

conformément aux normes d'effectifs et d'équipement des Nations Unies. Actuellement, ces bataillons comptent moins de 800 soldats, chiffre qui correspond à la norme des Nations Unies.

Troisièmement, six nouveaux bataillons, deux éthiopiens, deux égyptiens, un sénégalais et un thaïlandais, ainsi que deux nouvelles compagnies népalaises seront déployés cette année. Nous envisageons de déployer les unités thaïlandaise et népalaises immédiatement après l'arrivée des premiers bataillons égyptiens et éthiopiens au Darfour, conformément à l'accord conclu entre le Secrétaire général et le Président Al-Bashir en marge du Sommet de l'Organisation de la Conférence islamique à Dakar. En fait, le Secrétaire général a récemment écrit au Président Al-Bashir pour confirmer cet accord.

Enfin, 11 unités supplémentaires de police constituée doivent être déployées en 2008.

L'une des conditions fondamentales de la réussite du plan de déploiement remanié est un renforcement important d'un corps de génie de la Mission. Ce sont les ingénieurs qui peuvent accélérer la construction de camps élémentaires et déterminer quelles sont les infrastructures minimales requises pour déployer les unités. La Mission réalise actuellement des travaux de génie, notamment avec l'aide d'entreprises privées. Le Conseil se rappellera que trois compagnies de génie militaire, chinoise, égyptienne et pakistanaise, font partie des forces de la Mission. Le détachement précurseur de la compagnie chinoise s'est établi au Darfour-Sud. Bien qu'il se soit avéré difficile de livrer son matériel, la Chine nous a transmis des informations encourageantes, annonçant que le déploiement allait bientôt avoir lieu et que d'éventuels renforts pourraient arriver d'autres régions du Soudan. Des détachements précurseurs de la compagnie égyptienne se trouvent au Darfour. Nous espérons qu'ils commenceront leurs activités au début du mois prochain. Nous sommes en train de finaliser, avec le Pakistan, un dernier changement concernant le lieu de déploiement; ensuite, le déploiement pourra avoir lieu.

Ces trois compagnies auront un rôle primordial à jouer dans l'installation et le fonctionnement de la Mission; mais pour atteindre nos objectifs, il convient maintenant d'accroître considérablement les capacités de génie. Sur le plan militaire, nous avons déjà pris plusieurs mesures concrètes à cette fin. Nous envisageons la possibilité de déployer temporairement des éléments des unités de génie chinoise, égyptienne

et pakistanaise au sein de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), en tenant dûment compte des répercussions sur la MINUS. Nous demandons que les bataillons arrivant d'Éthiopie, d'Égypte, du Sénégal et de la Thaïlande comprennent des capacités limitées de génie. Par ailleurs, nous demandons aux pays fournisseurs de contingents concernés d'envisager de détacher une unité supplémentaire de génie auprès de la Mission.

Comme le Conseil le relèvera, nous envisageons de multiples possibilités de renforcer les capacités de génie de la Mission, car c'est une condition fondamentale pour la réussite de nos objectifs. Toutefois, le renforcement des capacités de génie n'est pas la seule condition permettant un déploiement renforcé. Il est nécessaire d'améliorer aussi la circulation des biens de Port-Soudan jusqu'au Darfour. Le dédouanement des biens demande actuellement un mois, ce qui est trop long. L'insécurité et le banditisme sur les routes à partir d'El-Obeid et dans tout le Darfour expliquent que les entrepreneurs locaux refusent de transporter les biens de la Mission le long de ces routes. Le transport du matériel sur les routes allant de Port-Soudan au Darfour, soit une distance de 2254 kilomètres, demande environ sept semaines. C'est également trop long pour atteindre les objectifs de déploiement d'ici à 2008.

L'assistance du Gouvernement pour assurer la sécurité le long de l'oléoduc allant de Port-Soudan au Darfour est donc indispensable. Nous sommes encouragés par les entretiens que le Gouvernement a eus à ce sujet avec la MINUAD et nous comptons beaucoup sur une coopération accrue dans ce domaine. Parallèlement, le Département de l'appui aux missions étudie activement d'autres possibilités, notamment la circulation des biens par voie aérienne d'El-Obeid jusqu'au Darfour. Il étudie également la possibilité d'ouvrir d'autres voies terrestres. Le projet d'un pont aérien exigerait du Gouvernement soudanais qu'il autorise les activités de l'ONU dans ses aéroports 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et qu'il augmente la taille des rampes d'embarquement de l'ONU dans ses aéroports.

Un autre aspect déterminant pour la mise en œuvre de ce plan sera, d'une part, que le Gouvernement mette à disposition terrain nécessaire pour la construction de nouveaux camps en divers lieux et, d'autre part, que les camps existants soient agrandis pour pouvoir accueillir les bataillons successifs. Il faudra aussi que ces camps puissent avoir accès à l'eau

en toute sécurité, ce qui devra être garanti par le Gouvernement.

Nous dépendons fortement des pays fournisseurs de contingents pour nous aider à mettre en œuvre le plan renforcé. Nous demandons que les effectifs des bataillons *in situ* soient renforcés. Nous avons dans certains cas contacté les pays fournisseurs de contingents pour modifier la composition des unités militaires afin d'y intégrer une capacité de génie. Dans d'autres cas, nous leur demandons de transférer des biens d'une mission à l'autre. Nous leur demandons également de déployer leurs contingents dans des lieux où les conditions seront très difficiles et où les unités militaires devront vivre dans des conditions extrêmement spartiates. Nous travaillerons avant tout avec ceux qui n'ont pas encore finalisé les préparatifs de déploiement étant donné qu'il faut désormais compter cinq mois en moyenne entre la finalisation des arrangements et l'arrivée d'une unité pleinement équipée au Darfour.

Pour assurer la préparation des unités – dernier et crucial objectif –, nous compterons également sur les donateurs qui travaillent avec certains pays fournisseurs de contingents pour veiller à ce qu'ils aient ce dont ils ont besoin pour assurer le déploiement et fonctionner dans l'environnement extrêmement difficile du Darfour. Un certain nombre de pays donateurs, dont un groupe qui se réunit régulièrement, les Amis de la MINUAD, ont bien progressé dans la formation et l'approvisionnement des pays qui fournissent des contingents à la MINUAD. Les efforts continus des Amis de la MINUAD sont beaucoup appréciés et seront indispensables pour réaliser les objectifs fixés en matière de déploiement. Ce travail devra être complété par des efforts tout aussi sérieux pour veiller à ce que les unités déployées soient autonomes pour qu'elles puissent se concentrer sur l'exécution du mandat.

Nous aurons également besoin de la coopération soutenue du Gouvernement. Le Représentant spécial conjoint, Rodolphe Adada, a indiqué que des consultations régulières et productives se tiennent entre la Mission et le Gouvernement. L'aboutissement de nos efforts pour obtenir les terres, garantir l'accès à l'eau et accélérer la circulation des biens dans le pays dépend beaucoup de l'efficacité de ces consultations. Toutes ces exigences sont fondamentales pour mettre en œuvre le plan de déploiement renforcé.

S'agissant des unités de police constituées, nous ne sommes toujours pas certains que les 11 unités qui doivent être déployées en 2008 seront prêtes. Outre les unités de police constituées du Bangladesh, qui sont opérationnelles à Nyala, il n'y a que deux autres unités – népalaise et indonésienne – qui sont prêtes à être déployées. Les pays fournisseurs de contingents, à savoir l'Égypte, le Sénégal, le Nigéria et le Pakistan, n'ont toujours pas confirmé que toutes les autres unités de police constituées pourront être déployées en 2008. Le Burkina Faso, le Cameroun et le Mali, qui se sont engagés à fournir des unités de police constituées, ont besoin d'une assistance sur le plan de l'équipement et de la formation. Nous appelons les donateurs à aider ces unités à achever les préparatifs pour le déploiement dans les deux à trois prochains mois, sans quoi elles ne pourront pas se déployer en 2008. Pour terminer, nous espérons que le Nigéria et l'Indonésie répondront favorablement à nos demandes visant à obtenir une unité de police constituée additionnelle.

Je dois enfin, ce qui n'est pas le moins important, mentionner les moyens manquants, pour lesquels nous n'avons pas encore obtenu d'engagement de la part des pays fournisseurs de contingents. Près de neuf mois après l'adoption de la résolution 1769 (2007), nous continuons de faire face à des carences dans des domaines cruciaux de la force. Il nous manque encore trois unités d'hélicoptères de manœuvre moyens, une unité de reconnaissance aérienne, une unité moyenne de transport, une unité lourde de transport et une unité logistique à rôles multiples. Alors que les préparatifs de pré-déploiement sont en cours pour l'unité d'hélicoptères tactiques légers fournie par l'Éthiopie, nous recherchons toujours quatre hélicoptères légers complémentaires afin de répondre aux besoins opérationnels de la Mission. Dans le même temps, il nous faut toujours trouver, en collaboration avec l'Union africaine, des pays fournisseurs de forces de police qui pourraient déployer les sept unités de police constituées restantes.

Je voudrais insister une fois encore sur le fait que le succès de la mise en œuvre de ce plan de déploiement renforcé dépend grandement de l'assistance des parties prenantes que je viens de mentionner. Le Département des opérations de maintien de la paix va continuer de travailler avec ces acteurs pour veiller à ce que nous avancions tous ensemble rapidement et de manière coordonnée afin de réaliser nos objectifs de déploiement.

Je voudrais terminer en évoquant rapidement le processus politique et le travail réalisés par les Envoyés spéciaux, Messieurs Eliasson et Salim. Il est important à ce propos de donner quelques informations sur le recensement, achevé récemment, de la population soudanaise.

Après un certain nombre de reports, le cinquième recensement de la population soudanaise a été effectué entre le 22 avril et le 6 mai 2008. Alors que l'opération a été couronnée de succès dans de nombreuses régions du Soudan, le processus de comptage s'est heurté à plusieurs obstacles au Darfour. Du fait de la situation en matière de sécurité au Darfour et des avertissements reçus des groupes rebelles dans les zones qu'ils contrôlent, les agents recenseurs n'ont pas pu se rendre dans de nombreux endroits, notamment dans la zone frontalière avec le Tchad. Les non-signataires de l'Accord de paix pour le Darfour, les personnes déplacées ainsi que la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan se sont tous élevés contre le recensement, ce qui a entraîné des retards supplémentaires dans ces régions.

Les estimations préliminaires des observateurs internationaux indiquent que sur un total de 81 camps de personnes déplacées au Darfour, 25 % ont participé au recensement, 10 % ont participé de manière partielle et plus de 50 % n'ont pas participé du tout. Cela va compliquer les efforts pour ajuster les arrangements en matière de partage de pouvoirs et de biens tels que stipulés dans l'Accord de paix global, ainsi que l'identification des groupes politiques existant avant l'élection générale qui aura lieu en 2009 au Soudan.

S'agissant du processus politique au Darfour, les Envoyés spéciaux ont continué d'axer leurs consultations avec les parties sur la tenue d'un dialogue portant sur les questions de sécurité. L'objectif des Envoyés est que ces consultations soient lancées avant la fin du mois de mai et qu'elles fassent activement participer tant le Gouvernement que les

cinq groupements – le MJE, le MLS-faction d'Abdul Wahid, la faction d'Abdul Shafie du MLS, le SLM-Unity et le Front de résistance unie. Cette médiation va poursuivre son travail afin d'encourager la cohésion et le développement de positions communes au sein des parties et entre elles dans la période à venir et afin d'inclure les groupes de la société civile dans le processus politique.

L'ONU et l'Union africaine poursuivent par ailleurs leur recherche intensive pour désigner un médiateur en chef demeurant à plein temps au Soudan pour renforcer la médiation entre l'Union africaine et l'ONU. Nous nous appliquons à trouver le plus rapidement possible la personne qui convient le mieux.

Il y a un an, le Conseil de sécurité s'est rendu au Soudan et y retournera dans quelques semaines. Depuis la dernière visite du Conseil, la situation au Darfour est devenue infiniment plus complexe et les perspectives de paix semblent s'éloigner. Les parties ne font pas montre de la volonté politique nécessaire pour renoncer à la voie militaire, s'engager dans des négociations et coopérer pleinement avec la MINUAD et la communauté humanitaire. La situation appelle à un redoublement d'efforts afin d'amener les parties à la table des négociations et de déployer en attendant une opération de maintien de la paix à même d'apporter une contribution positive. Nous continuerons d'œuvrer avec nos partenaires pour réaliser les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés dans ces deux domaines.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Guéhenno de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.